

BULLETIN D'INSCRIPTION ET CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Numéro d'existence : 82 69 02477 69 – Siret 347 919 151 000 30

N'utiliser qu'un bulletin d'inscription par formation



Convention simplifiée de formation professionnelle continue entre les soussignés :

1 / CREF - 51 rue Montgolfier - 69451 LYON Cedex 06

ET

2 / Cabinet ou Société : _____ EFFECTIF : Jusqu'à 10 salariés - 11 salariés et plus

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____ E-Mail : _____

Nom, Prénom du Responsable : _____

est conclue la convention suivante, en application du livre IX du Code du Travail et des articles R.950-1 et suivants de ce livre :

Article 1 : le CREF organise l'action de formation suivante :

Intitulé du séminaire : _____

Date(s) : _____ Durée : _____ Lieu : _____

Article 2 : Objet, contenu, moyens pédagogiques sont définis dans le programme disponible sur le site www.cref.org

Article 3 : Le CREF y accueillera les personnes suivantes :

Mr, Mme, Mlle	Nom	Prénom	Fonction / Stagiaire	E-mail participant (obligatoire)

Article 4 : Le CREF s'engage à assurer le suivi de la formation

Article 5 : En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'engage à acquitter les frais suivants :

Frais de formation :

coût unitaire HT _____ € X _____ participant(s) = _____ € HT

TVA (20,00 %) _____ € TOTAL _____ € TTC

Toute absence non justifiée, dans les 8 jours précédant la formation, entrainera l'envoi d'une facture de 60 euros (HT) correspondant au montant du support qui vous sera adressé à l'issue de la formation.

Article 6 : La présente convention prend effet à compter de sa signature par le cabinet pour la durée visée à l'Article 1.

Fait, en double exemplaire, à _____ Le _____

Pour l'Employeur,
Signature et cachet

Pour le CREF,
Signature et cachet

Votre inscription est soumise au respect des modalités de règlement ci-dessous détaillées dans notre catalogue.

<input type="checkbox"/> Formation financée par le Cabinet <input type="checkbox"/> Financement de tout ou partie de la formation par le FIF PL (dirigeants non salariés) > Ce document est à nous retourner, signé (en 2 exemplaires) accompagné du règlement (tient lieu de convention simplifiée de formation continue)	Règlement obligatoire à l'inscription <input type="checkbox"/> Par chèque à l'ordre du CREF <input type="checkbox"/> Par virement (cocher le mode de règlement choisi)
Prise en charge de la formation par un OPCA (autre qu'AGEFOS) N° adhérent obligatoire : _____ Nom et adresse de l'organisme : _____ Tél. : _____	Pas de règlement au CREF, mais un bulletin d'inscription accompagné du double de la demande de gestion de stage faite impérativement AVANT la formation.

FACTURE TENANT LIEU DE CONVENTION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE vous seront délivrées à l'issue de la formation.

À retourner au CREF rempli avec précision sous peine de nullité

CREF - 51 rue Montgolfier - 69451 Lyon Cedex 06 - Fax 04 78 60 96 29 - www.cref.org